



Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Complément au rapport d'inventaires d'hibernacles de couleuvres

QC2-23

Avril 2026

1 Mesures de minimisation des impacts liées à la présence d'hibernacles dans la zone des travaux

Selon le rapport d'inventaires d'hibernacles de couleuvres (Englobe 2026), tous les hibernacles potentiels répertoriés sont situés à l'extérieur de toute aire d'accès ou de travaux prévue pour la réfection du mur Simon-Sicard. Au total, cinq hibernacles potentiels ont été observés à proximité d'un buton adjacent à la piste cyclable dans le parc Gouin. Ces hibernacles potentiels sont situés à l'ouest du secteur des travaux du parc Louis-Hébert (voir figure 1 du rapport Englobe 2026). Une zone d'exclusion servant à la relocalisation des couleuvres sera située dans le parc Gouin, à proximité de ces hibernacles potentiels (voir le *Programme préliminaire de capture et relocalisation des couleuvres* en réponse à QC2-20).

Ainsi, aucune mesure de minimisation additionnelle des impacts liée à la présence d'hibernacles n'est prévue dans la zone des travaux.